



Dossier de candidature
Appel à projets « TERRITOIRE & BIEN-ÊTRE DES JEUNES »

Du 4 mai au 8 juin 2023





A l'heure où la société est pleine de divisions, glorifiant l'individu différent, indépendant, flexible, mobile, libéré de tout héritage, de tout engagement, nous pensons que le bien-être au 21^{ème} siècle réside plus que jamais dans la capacité qu'aura chacun à prendre soin de ce qui l'entoure, de son héritage, des autres comme des lieux.

POURQUOI CREER CE FONDS ?

Aujourd'hui le touriste n'existe plus. Nous assistons à une transformation de nos modes de consommation : que l'on soit visiteur, habitant ou professionnel, il n'est finalement question que de **comportements touristiques**.

En réponse à ces nouvelles manières de consommer, il nous semble indispensable **d'accompagner la réalisation de projets** qui s'inscriraient dans notre stratégie d'attractivité tout en **garantissant un développement durable et équitable du territoire**. C'est pourquoi nous avons décidé, grâce au Fonds de Dotation Essentiem, de créer un Fonds Dédié pour la promotion d'un tourisme bienveillant.

MISSION

Notre ambition pour le Fonds est de devenir :

- Une source d'inspiration pour l'émergence de nouveaux projets.
- Un soutien à des initiatives en devenir.

Incarnant nos valeurs #équilibre, #engagement, #créativité, #plaisir et #respect, le Fonds Aix les Bains Riviera des Alpes a pour enjeu de dessiner ensemble le territoire de demain. Considérant que la principale richesse repose sur l'humain, nous plaçons la solidarité, la collaboration et l'entraide au cœur de cette aventure collective.

Appel à projets « TERRITOIRE & BIEN-ÊTRE DES JEUNES¹ »

“1 adolescent sur 2 souffre de symptômes d’anxiété ou de dépression”.

Etude IPSOS, 2022.

De plus en plus d’études alertent sur le mal-être des jeunes. Anxiété, dépression, malbouffe, anorexie, trouble du sommeil, harcèlement, syndrome de FOMO, suicide. La santé mentale et physique des plus jeunes inquiète.

Ils ont subi une pandémie sanitaire qui leur a imposé l’isolement au moment où les relations sociales étaient capitales. Ils sont au cœur d’une crise climatique qui assombrit leur avenir et engendre parfois de réelles angoisses. Ils grandissent dans une réalité biaisée par l’IA et bousculée par les injonctions des réseaux sociaux et autres influenceurs. Il faut avouer qu’il n’est pas simple de grandir dans le monde d’aujourd’hui. Comment réussir à se construire socialement, à trouver une stabilité, à développer son esprit critique ou à se projeter dans le futur au regard du contexte actuel ?

Mais parce qu’ils sont notre avenir, il est pourtant essentiel de les accompagner à sortir de ce mal-être. C’est pourquoi le Fonds Aix les Bains Riviera des Alpes lance un **appel à projet pour améliorer le bien-être des jeunes**.

En tant que territoire naturel de bien-être, nous disposons d’un environnement propice pour prendre soin, se reconnecter à la nature, oser la rencontre avec l’autre, renouer avec l’essentiel, prendre le temps de trouver sa place, (re)trouver confiance... Nous souhaitons donc permettre à nos plus jeunes de vivre des expériences bénéfiques et constructives sur notre territoire à travers 3 axes :

- **ALLER À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE**

Se mettre en mouvement sur le territoire pour vivre des expériences positives, se laisser émerveiller par les richesses de notre destination. Apprécier la richesse de notre territoire pour en être les 1ers explorateurs et prendre plaisir à passer du temps libre sur notre destination. Nourrir leur fierté d’appartenance à ce territoire et ses habitants pour combattre l’isolement et poser des repères stables.

- **PRENDRE SOIN DE L’ENVIRONNEMENT**

Combattre l’éco-anxiété en apprenant à apprécier notre territoire lacustre, à se connecter au monde du vivant au sens large, à prendre conscience de son pouvoir d’action, à contribuer concrètement à des projets de préservation de nos richesses locales.

- **DEVENIR DES ADULTES ÉCLAIRÉS ET ÉQUILIBRÉS**

Accompagner nos plus jeunes dans un travail sur soi pour trouver l’apaisement, la confiance et l’esprit critique. S’appuyer sur les talents et ressources du territoire pour accompagner les jeunes dans ce travail. Convaincus qu’il est vain de vouloir contraindre les jeunes à vivre “comme avant”, nous pensons qu’il est plus opportun de les accompagner dans leur capacité à composer avec le monde tel qu’il est (ex : ne pas chercher à couper les jeunes des écrans mais leur donner les clés pour un usage plus sain).

¹ A titre indicatif, nous entendons par « jeunes » la tranche d’âge des 6-18 ans. Cependant, cette définition n’est pas restrictive et peut englober une tranche d’âge plus large au besoin.

CRITERES D'ELIGIBILITE

CRITERES FONDAMENTAUX

Ces critères doivent obligatoirement être validés pour que votre projet soit éligible à un soutien par le Fonds Aix les Bains Riviera des Alpes.

Critères fondamentaux concernant votre organisme et ses activités

Votre organisme et ses activités doivent être d' « intérêt général » pour être éligible au « mécénat » et ainsi respecter, notamment, tous les critères suivants :

- Votre organisme est une association ou un fonds de dotation ou une fondation ou éventuellement un établissement public ou une collectivité territoriale.
- Sa gestion est désintéressée, c'est-à-dire que les membres du conseil d'administration et du bureau, ou leurs équivalents, sont bénévoles.
- Ses activités sont réalisées sans but lucratif et, à ce titre, sont exonérées des impôts commerciaux (TVA, impôt sur les sociétés...), c'est-à-dire que ses activités ne concurrencent pas, dans les mêmes conditions, une entreprise soumise aux impôts.
- Votre organisme n'entretient pas de liens privilégiés avec une entreprise lucrative et ses activités ne sont pas réalisées au profit d'intérêts particuliers déterminés.
- Ses activités ont nécessairement un caractère philanthropique et/ou éducatif et/ou scientifique et/ou social et/ou humanitaire et/ou sportif et/ou familial et/ou culturel ; et/ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique et/ou à la défense de l'environnement naturel et/ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

Il sera demandé aux lauréats de l'appel à projet « TERRITOIRE & BIEN-ÊTRE DES JEUNES » de signer une attestation en ce sens qui est reproduite à la fin de ce document.

Critères fondamentaux concernant votre projet

- **L'ambition de votre projet est d'œuvrer au bien-être des jeunes** en leur permettant d'aller à la découverte du territoire, de prendre soin de l'environnement ou de devenir des adultes éclairés et équilibrés.
- **Votre projet se nourrit des richesses du territoire d'Aix les Bains Riviera des Alpes** (ressources naturelles, patrimoniales, humaines...) **et se déroule sur ce même territoire.**
- **Votre projet permet la création ou le renforcement de liens profonds et durables entre les personnes, source de notre bien-être** (fournisseurs, partenaires, bénéficiaires...).
- **Votre projet s'inscrit dans une démarche responsable sur le plan social et environnemental.**
- **Votre projet est en cohérence avec les valeurs du territoire** à savoir Respect, Créativité, Equilibre, Engagement et Plaisir.
- **Vous aspirez à pérenniser votre projet pour qu'il s'inscrive dans la durée sans dépendre du Fonds Aix les Bains Riviera des Alpes.**

CRITERES OPTIONNELS

Ces critères ne sont pas obligatoires mais permettront d'attribuer des points supplémentaires aux projets.

- **Votre projet cible les jeunes du territoire d'Aix les Bains Riviera des Alpes**
- **Votre projet a un caractère innovant pour le territoire.**
- **Votre organisme est implanté sur le territoire Aix les Bains Riviera des Alpes.**
- **Vous souhaitez donner une visée universelle à votre projet** pour qu'il puisse s'étendre en dehors du territoire Aix les Bains Riviera des Alpes.

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Raison sociale		Sigle	
Nom de l'entité porteuse de projet		Objet social	
Date de création :			
Adresse du Siège Social	Adresse de correspondance, si différente		
Téléphone		Courriel	
Adresse		Code postal	
		Ville	
Site internet			

STATUT JURIDIQUE DU PORTEUR DE PROJET

Organisme de droit privé		Code NAF	
Pour les Associations		N° d'enregistrement à la Préfecture	
Organisme de droit public		Numéro de SIRET	
Représentant légal		Fonction au sein de l'organisme	
Tél.		Adresse électronique	
Responsable opérationnel		Tél.	
Fonction au sein de l'organisme		Adresse électronique	

Dîtes-nous qui vous êtes, ce qui vous anime et vous amène à présenter un projet

Vous avez la possibilité de le faire par écrit ci-après ou bien de le réaliser sous la forme d'un audio ou une vidéo à joindre à votre candidature.

Parlez-nous de votre projet !

Là encore, vous avez la possibilité de le faire par écrit ci-après ou bien de le réaliser sous la forme d'un audio ou une vidéo à joindre à votre candidature.

TITRE ET / OU ACCRONYME DU PROJET :

PITCH DE VOTRE PROJET

Résumé présentant les objectifs, les enjeux du projet, l'intérêt des collaborations et partenariats envisagés, le dispositif envisagé, la méthode proposée de mise en œuvre du projet, les résultats attendus.

AUTODIAGNOSTIC & COMMENTAIRES

Comment évaluez-vous l'impact de votre projet sur le bien-être des jeunes ? <i>(Entourer la note, 5 étant la meilleure note)</i>	1	2	3	4	5
Veillez préciser					
Comment évaluez-vous l'importance du territoire Aix les Bains Riviera des Alpes dans votre projet ? <i>(Entourer la note, 5 étant la meilleure note)</i>	1	2	3	4	5
Veillez préciser :					
Comment évaluez-vous l'impact de votre projet sur la création ou le renforcement de liens durables et profonds entre les personnes, source de notre bien-être <i>(Entourer la note, 5 étant la meilleure note)</i>	1	2	3	4	5
Veillez préciser :					

<p>Comment évaluez-vous l'impact positif de votre projet sur le plan social et environnemental ? <i>(Entourer la note, 5 étant la meilleure note)</i></p>	1	2	3	4	5
<p>Veillez préciser :</p>					
<p>Comment évaluez-vous la cohérence de votre projet avec les valeurs Aix les Bains Riviera des Alpes (respect, créativité, équilibre, engagement et plaisir)? <i>(Entourer la note, 5 étant la meilleure note)</i></p>	1	2	3	4	5
<p>Veillez préciser :</p>					
<p>Comment évaluez-vous la pérennité de votre projet ou de ses retombées dans le temps sans nouvelle aide du Fonds ? <i>(Entourer la note, 5 étant la meilleure note)</i></p>	1	2	3	4	5
<p>Veillez préciser :</p>					

FINANCEMENT DU PROJET

MONTAGE FINANCIER DE VOTRE PROJET

Précisez les différents postes de dépenses, les montants associés et les éventuelles recettes identifiées.

VOS BESOINS DE FINANCEMENT

Comment le Fonds Aix Riviera peut-il soutenir votre projet (préciser vos besoins financiers, matériels ou de compétence)

Avez-vous d'autres financements ou aides pour la réalisation de votre projet (si oui à quelle hauteur ou pour quel besoin)

Votre dossier est prêt ?

Envoyez-le par mail à hturco@aixlesbains-rivieradesalpes.com

Ou par courrier à l'attention de Hélène TURCO à l'adresse suivante :

Hub Aix les Bains Riviera des Alpes
45 Rue Jacques Cellier
73100 GRESY-SUR-AIX

Éligibilité au régime du « mécénat » : Organisme d'intérêt général

ATTESTATION

Je, soussigné.e, Madame Monsieur,

NOM :

Prénom :

Représentant légal, en qualité de [>Fonction du signataire au sein de l'organisme bénéficiaire],

De [>Dénomination et forme juridique de l'organisme bénéficiaire],

SIREN n° / RNA n°

Dont le siège social est situé : [>Adresse du siège social de l'organisme bénéficiaire],

Déclare et atteste que [>Dénomination de l'organisme bénéficiaire] **est un organisme sans but lucratif et d'intérêt général, éligible au régime fiscal de faveur du mécénat prévu par les articles 200 et 238 bis du Code général des impôts, à savoir :**

1° Que sa **gestion est désintéressée**, au sens fiscal du terme. À ce titre, il est administré à titre bénévole, il ne procède à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfices, aucun de ses membres ou de leurs ayants-droits ne sont attributaires d'une part de son actif, sous réserve, le cas échéant, du droit de reprise des apports ;

2° Qu'il est **non lucratif** au sens fiscal du terme. À ce titre, il ne concurrence aucune entreprise, de quelque nature que ce soit, du secteur lucratif ou, s'il le fait, il poursuit son activité dans des conditions différentes que celles pratiquées par les entreprises du secteur lucratif, notamment en raison du caractère d'« utilité sociale » de ses activités (au regard des produits et/ou services qu'il propose et du public ou bénéficiaire auquel il s'adresse), des prix ou tarif qu'il pratique et des moyens de publicité qu'il utilise. S'il est néanmoins partiellement fiscalisé sur une part nécessairement accessoire de son activité, le don sera affecté exclusivement à son secteur non lucratif et au soutien d'activités d'intérêt général ;

3° Qu'il **ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes**. À ce titre, il ne poursuit pas d'activité au profit d'intérêts particuliers déterminés, mais exclusivement dans l'intérêt général, sans discrimination, en raison de la mission que s'est fixée l'organisme et du public bénéficiaire réel de ses actions ;

4° Qu'il **n'entretient aucun lien privilégié avec des entreprises** du secteur lucratif. À ce titre, il n'entretient aucune relation matérielle ou financière permettant à une entreprise du secteur lucratif, de quelque nature que ce soit, d'en retirer un avantage concurrentiel, notamment en raison d'une économie de dépenses, d'un surcroît de recettes ou permettant de bénéficier de meilleures conditions de fonctionnement, quand bien même l'organisme ne rechercherait pas de profits pour lui-même ;

5° Qu'il exerce des **activités ayant exclusivement un caractère**, au sens fiscal : philanthropique et/ou éducatif et/ou scientifique et/ou social et/ou humanitaire et/ou sportif et/ou familial et/ou culturel ; et/ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique et/ou à la défense de l'environnement naturel et/ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises ;

6° Qu'il exerce ses activités d'intérêt général exclusivement **sur le territoire de la France** ou à tout le moins dans un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;

7° Qu'il **affecte ses excédents**, reflets d'une gestion saine et prudente, pour faire face à des besoins ultérieurs ou à des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif ;

8° Qu'à ces titres, il est en mesure de délivrer régulièrement un reçu fiscal au titre des dons qu'il reçoit ;

Et reconnaît que la présente attestation engage la responsabilité de [>Dénomination de l'organisme], notamment au regard des termes de l'article 441-7 du Code pénal qui précise qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Fait et certifié exacte et sincère, pour servir et valoir ce que de droit,

À ..., le / / 2021,

[>Signature]